Fondation de prévoyance « PACT »

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève
Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20
www.ccb.ch
CH64 0900 0000 1200 4493 3

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE 2023

présenté au Conseil de fondation du 30 mai 2024

* * * * * *

* * * *

* *

*

Mesdames, Messieurs,

Voici un aperçu de la gestion de la PACT pour l'exercice 2023.

1. Rapport annuel 2023

- ***Performances 2023 (cf. page 3)***
  La performance PACT pour l'exercice 2023 est de 3,68%. En respect de l'allocation stratégique, cette performance aurait dû être de 5,83%, ce qui indique l'atteinte des potentiels.

- ***Immobilier***
  En page 19 est présenté le résultat consolidé et par immeuble du parc immobilier de la PACT. Le rendement moyen pour 2023 est de 2,55% contre 4.85% en 2022.

  Le taux moyen sur 5 ans de l'immobilier est de 4.58%.

- ***Réserve de fluctuation de valeur (RFV)***
  La réserve de fluctuation de valeur idéale se monte à Frs 24.1 Mio (cf. page 21), contre Frs 26.2 Mio en 2022. Le niveau de RFV au 31 décembre 2023 s'élève à Frs 18'138'158.-.

- ***Evolution de la performance historique (page 26)***
  Depuis 1996, la performance moyenne de la Caisse est de 3.61% pour un benchmark de 3.71%.

  Notons pour conclure qu'en pages 35, 36 et 37 figurent les attestations de performance et de conformité aux dispositions légales, ainsi que la recommandation de réserve de fluctuation de valeur.

3. Rapport de Monsieur Claude Oberson

Les comptes 2023, composés du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, qui sont présentés selon les normes comptables RPC 26. Les chiffres de l'exercice précédent sont mentionnés pour mémoire sur la colonne de droite.

A l'actif, nous trouvons les différents placements, soit les liquidités et les courts termes, les créances, les titres, les prêts hypothécaires, l'immobilier, les placements alternatifs ainsi que le compte de régularisation de l'actif.

Le détail et la répartition de ces placements par catégorie figurent au point 6.4 de l'annexe aux comptes.
Le passif fait apparaître les dettes.

Viennent ensuite le compte de régularisation du passif, les différents capitaux de prévoyance et provisions. La réserve de fluctuation de valeur a été portée à Frs 18'138'158.-.

Le compte d'exploitation se présente sous la forme d'un tableau avec des montants positifs pour les produits et des montants négatifs pour les charges.

Il se subdivise en cinq tableaux que nous allons passer en revue :

- Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée.
- Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés.
- Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance et provisions techniques ainsi que les produits et charges d'assurance.
- Produits des placements.
- Frais d'administration.

L'addition de tous les postes présentés donne un excédent de produits de **Frs 2'663'412.-.**
La réserve de fluctuation de valeur a été augmentée de Frs 2'663'412.-.

4. Rapport de Madame de Matos

Il m'incombe de vous donner un aperçu de la gestion administrative de la Fondation pour l'année 2023.

Je commencerai par vous présenter les chiffres-clé de la gestion avec, en référence, les deux années précédentes, puis je commenterai le bilan technique au 31.12.2023.

I. Chiffres-clés de la gestion administrative

a) La Fondation compte :

- 753 comptes d'épargne dont 694 pour des assurés actifs (dont 1 assuré volontaire) ; 49 pour des inactifs et 10 pour des invalides;
- 123 retraités et 27 conjoints survivants.

b) Le total des comptes d'épargne des assurés s'élève à 84.19 millions de francs.

Les cotisations facturées en 2023 ont été de 8.70 millions de francs.

Les intérêts crédités sur les comptes d'épargne se sont élevés à 1.56 millions.

Nous avons reçu 6.61 millions de francs, soit 5.82 millions de francs pour 82 apports de libre passage, 0.38 millions de francs pour 41 rachats, 0.39 millions de francs pour 3 cas de remboursement d'accession à la propriété et 1 cas de prestation de divorce.

c) 164 prestations ont été versées en capital en 2023 soit 134 prestations de sortie, 14 prestations de retraite, 8 accessions à la propriété, 3 prestations de divorce et 5 prestations suite à décès, pour un montant de 18.27 millions de francs.

Au 31.12.2023, la Fondation versait 168 rentes (y compris les rentes d'enfants), soit une augmentation de 8 unités par rapport au 31.12.2022. Le montant total des rentes versées en 2023 a été de Frs 3'739'104.-.

d) Les statistiques des cas d'accession à la propriété pour l'année 2023 sont les suivantes :

- 8 dossiers traités pour un montant de Frs 620'827.- (soit une moyenne de Frs 77'603.- par cas). Les frais s'élèvent à Frs 500.- par cas. La moyenne d'âge des 8 assurés concernés par l'accession est de 39 ans.

- Sur ces 8 dossiers d'accession :
  - 6 concernaient des acquisitions, 0 travaux et 2 des remboursements de prêts
  - 7 concernaient des objets à l'étranger et 1 objet en Suisse.

Pour terminer avec les chiffres, permettez-moi de vous présenter encore un tableau résumant les cas d'accession de 1995 (date d'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur le libre passage (LFLP)) à 2023. Depuis 1995, la Fondation a versé 17.84 millions de francs pour 220 cas d'accession à la propriété du logement.

II. Bilan technique

Le bilan technique au 31.12.2023 montre un degré de couverture légal (selon l'article 44 alinéa 1 de l'OPP2) de 113.4% L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur défini par Coninco est de 23.9 millions de francs.

5. Conclusion

En conclusion de ce rapport de l'administration, je tiens à adresser mes remerciements

- à vous-mêmes, Mesdames, Messieurs du Conseil, en particulier au président Pierre-Alain L'Hôte, pour l'attention et la vigilance que vous portez à la PACT,

- au personnel des Caisses qui contribue activement à la gestion de la PACT, avec une mention spéciale pour Mmes de Matos et Vilas Boas, ainsi que M. Oberson.

C'est grâce à l'action de tous que la Fondation « PACT » possède l'image qu'on lui reconnaît.

Le directeur :

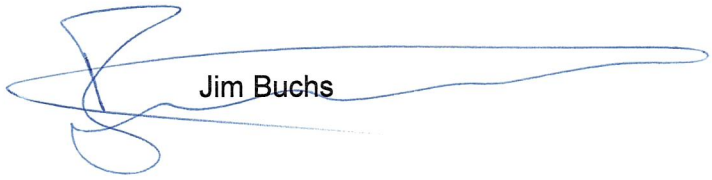

Jim Buchs